



# L'ACCOMPAGNEMENT RÉNOVÉ DES PERSONNES AU RSA

## LES CHIFFRES CLÉS APRÈS UN AN DE MISE EN ŒUVRE

Mai 2024

# SOMMAIRE

**P3** En synthèse

**P4** Entrées en parcours

**P5** Orientation vers un accompagnement

**P6** Caractéristiques des bénéficiaires

**P7** Freins connexes à l'emploi

**P8** Services mobilisés

**P9** Accès à l'emploi (tous parcours)

**P10** Accès à l'emploi (parcours emploi)



**P11** Activités mobilisables dans le parcours

**P12** Zoom sur les immersions

**P13** Les territoires d'expérimentation

**P14** Pour accéder à toutes les données

Les données présentées ici portent sur l'ensemble des bénéficiaires de l'accompagnement renouvelé, signalés par les départements et enregistrés à France Travail.

Les données de ce document sont arrêtées à fin avril 2024.

Ce document vise à diffuser des données de suivi des bénéficiaires et ne couvre pas l'ensemble des thématiques liées à l'accompagnement renouvelé (par exemple : 15 heures d'activité, actions menées avec les entreprises, sanctions, etc.).

Dans ce document, les 18 territoires entrés en expérimentation en 2023 sont désignés par leur département (cf. page 13 pour la liste des territoires concernés).

Chaque territoire a ses caractéristiques propres (profils des bénéficiaires, dynamique économique, partenariat local, historique local...), limitant les possibilités de comparaison.

# EN SYNTHÈSE

Etat, Départements et France Travail ont impulsé début 2023 un accompagnement rénové des personnes au RSA. Il repose sur 5 piliers : une entrée en parcours rapide, un accompagnement personnalisé et intensif, la mobilisation des entreprises, des outils numériques communs, une gouvernance et un pilotage partagés.

Pour permettre ce **copilotage**, la **convergence des données** entre Départements et France travail a été organisée entre Départements et France Travail, sur chacun des 18 territoires d'expérimentation, permettant de dégager les enseignements et résultats suivants.

**28 213** Le nombre de bénéficiaires **entrés en parcours** sur les 18 territoires entre mars 2023 et avril 2024

**3/4**

Le **taux de couverture des bénéficiaires visés initialement** (nombre de bénéficiaires estimé par chaque territoire début 2023).  
7 territoires dépassent les 85% de couverture

**2/3**

La part des bénéficiaires **orientés** vers des parcours professionnels ou socio-professionnels

**8/10**

La proportion de bénéficiaires confrontés à **des freins connexes** à l'emploi au moment de leur entrée en parcours, principalement en lien avec la mobilité (2 freins par pers. en moyenne)

**50**

Le nombre moyen de bénéficiaires prévu par accompagnateur (Conseil Départemental ou France Travail), permettant un accompagnement intensif et personnalisé

**18**

Le nombre de Task Force Entreprises déployées, représentant plus de 200 actions

**4/10**

La **proportion de bénéficiaires ayant accédé à un emploi dans les 6 premiers mois suivant leur entrée en parcours**

**1/10**

La part de bénéficiaires **entrés en formation** dans les 6 premiers mois suivant leur entrée en parcours

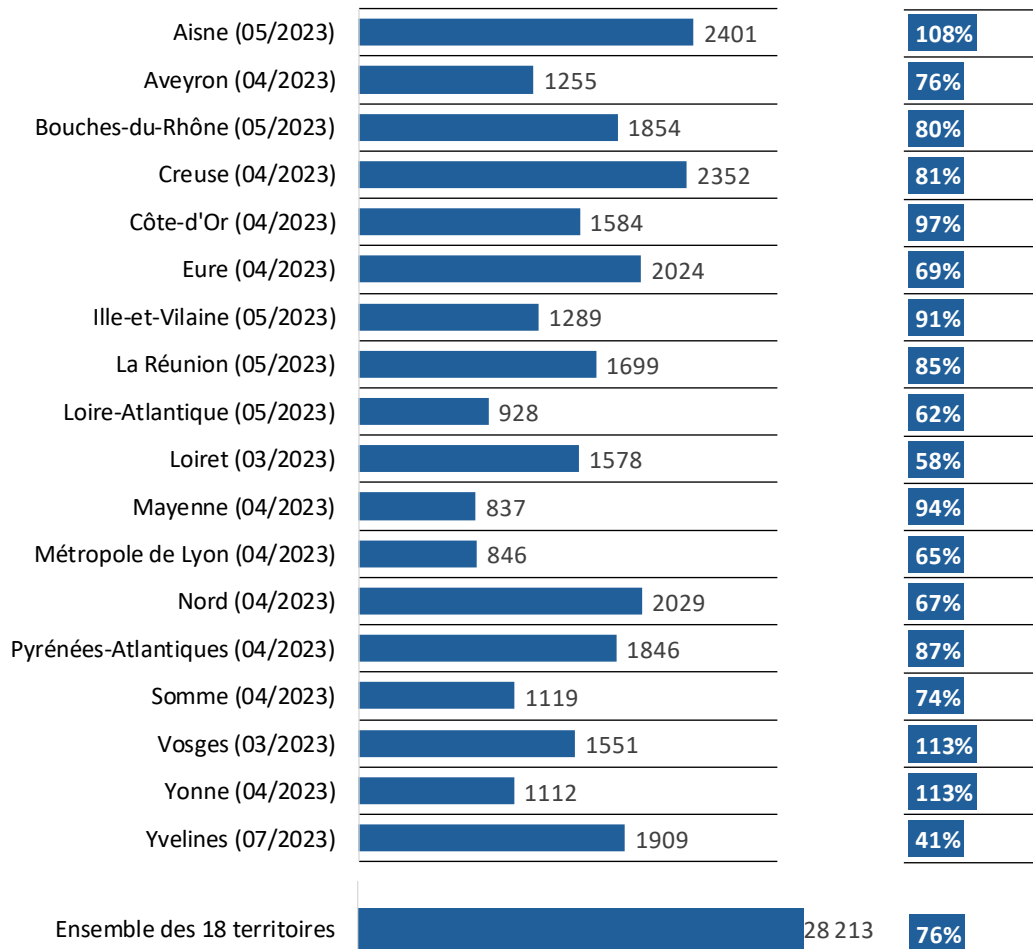
# FIN AVRIL 2024, LES ENTRÉES EN PARCOURS ATTEIGNENT LES 3/4 DE LA CIBLE INITIALE

Combien de bénéficiaires sont entrés en parcours\* depuis le lancement de l'expérimentation ? Quel est le niveau d'atteinte de la cible estimée initialement dans le territoire ?

Territoire  
(mois de lancement)

Volumes d'entrées en  
parcours\*

Taux d'atteinte  
de la cible\*\*



**Note de lecture :** 28 213 bénéficiaires sont entrés en parcours sur les 18 territoires entre mars 2023 et avril 2024 (dont 2 2401 dans l'Aisne), ce qui représentent 76% de la cible estimée par les départements au démarrage de l'expérimentation (cette cible a été dépassée dans l'Aisne, avec un taux d'atteinte de 108%).

\* D'après les entrées en parcours renseignées dans le système d'information de France Travail

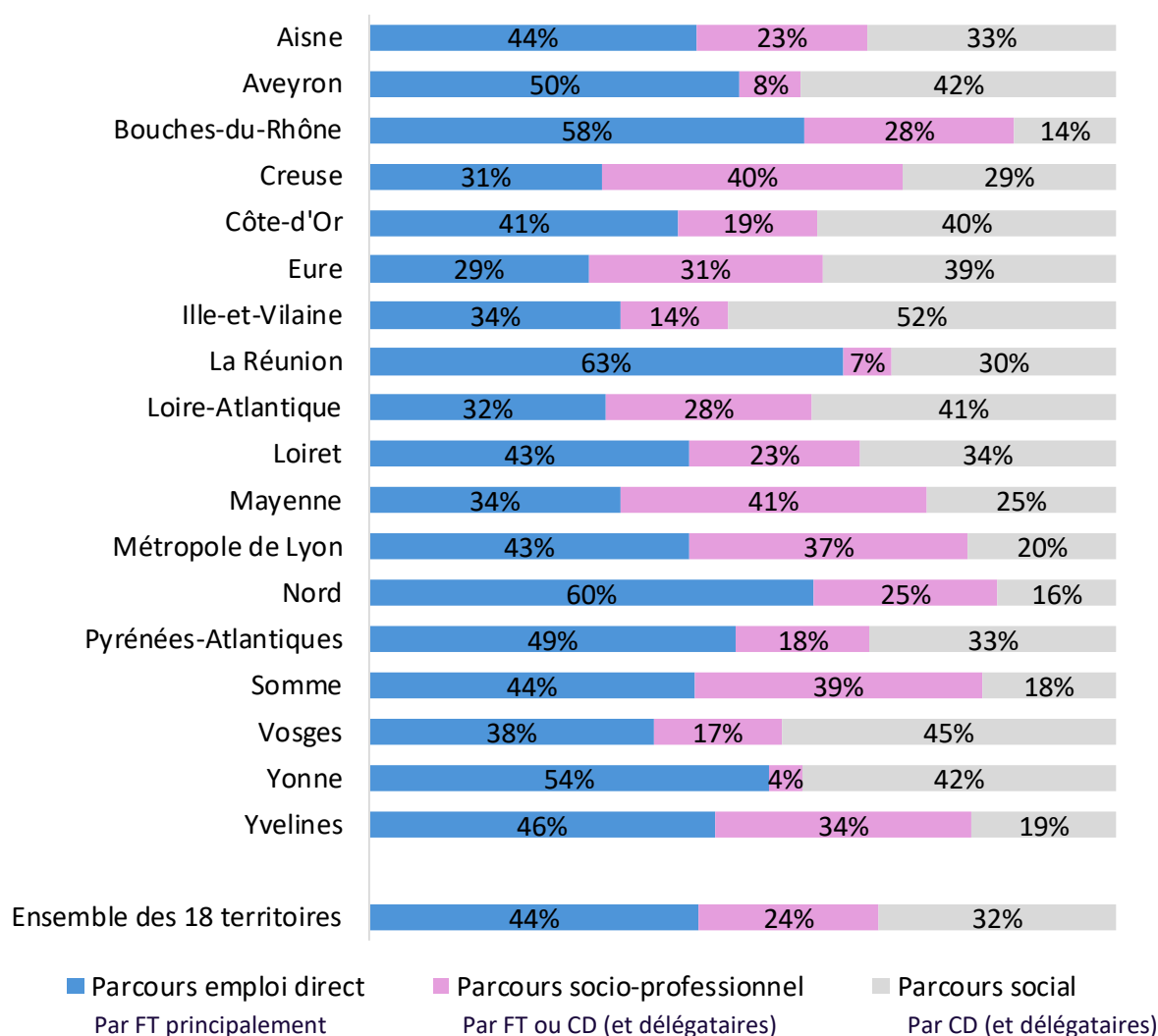
\*\* Cible estimée initialement par le Département lors de la contractualisation avec l'Etat (au démarrage de l'expérimentation en 2023)

Source : SI FT.

Champ : entrées en parcours jusqu'en avril 2024.

# DEUX BÉNÉFICIAIRES SUR TROIS ONT ÉTÉ POSITIONNÉS EN PARCOURS EMPLOI OU SOCIO-PROFESSIONNEL

Vers quel type de parcours les bénéficiaires sont-ils orientés lors de leur entrée en accompagnement rénové ?



**Note de lecture :** Dans l'ensemble des 18 territoires, 44% des bénéficiaires ont été orientés en parcours emploi (44% dans l'Aisne), 24% en parcours socio-professionnel (23% dans l'Aisne) et 32% en parcours social (33% dans l'Aisne).

Source : SI FT.

Champ : entrées en parcours jusqu'en avril 2024.

# PRES DE DEUX BÉNÉFICIAIRES SUR TROIS ONT UN DIPLÔME INFÉRIEUR AU BAC

Quelles sont les caractéristiques des bénéficiaires entrés en parcours d'accompagnement rénové ?

	Plus de 50 ans	Diplôme inférieur au BAC (parmi les profils renseignés)*	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi**	Célibataires, divorcés ou veufs avec enfant	QPV***	ZRR****
Aisne	24%	76%	5%	32%	25%	37%
Aveyron	25%	63%	6%	27%	10%	100%
Bouches-du-Rhône	20%	40%	3%	22%	1%	0%
Creuse	28%	60%	4%	23%	6%	100%
Côte-d'Or	28%	63%	9%	28%	3%	27%
Eure	22%	68%	3%	34%	23%	1%
Ille-et-Vilaine	26%	51%	5%	28%	3%	0%
La Réunion	34%	74%	4%	33%	21%	100%
Loire-Atlantique	26%	65%	4%	28%	16%	0%
Loiret	24%	69%	5%	34%	38%	0%
Mayenne	14%	65%	6%	34%	9%	1%
Métropole de Lyon	22%	69%	2%	30%	54%	0%
Nord	19%	60%	5%	24%	44%	0%
Pyrénées-Atlantiques	25%	56%	6%	26%	0%	1%
Somme	21%	74%	5%	29%	0%	99%
Vosges	26%	71%	6%	30%	38%	0%
Yonne	33%	71%	3%	25%	0%	100%
Yvelines	20%	50%	5%	33%	30%	0%
<b>Ensemble des 18 territoires</b>	24%	63%	5%	29%	18%	31%
<b>Ensemble des BRSA inscrits à France Travail au niveau national*****</b>	25%	62%	7%	31%	22%	18%
<b>Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail au niveau national*****</b>	25%	44%	7%	15%	13%	16%

**Note de lecture :** Dans l'ensemble des 18 territoires, 25% des bénéficiaires entrés en parcours entre mars 2023 et avril 2024 ont plus de 50 ans (24% dans l'Aisne) et 63% ont un diplôme inférieur au BAC (76% dans l'Aisne) et 5% sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (également 5% dans l'Aisne).

\*84% des bénéficiaires ont un profil avec le niveau de formation renseigné ; \*\* Travailleurs handicapés ; \*\*\* Quartiers prioritaires de la ville ; \*\*\*\* Zones de revitalisation rurales ; \*\*\*\*\*Demandeurs d'emploi inscrits fin décembre 2023 à FT.

Source : SI FT .

Champ : entrées en parcours jusqu'en avril 2024.



# LES BÉNÉFICIAIRES SONT LE PLUS SOUVENT CONFRONTÉS À DES FREINS DE MOBILITÉ

Quelle proportion de bénéficiaires est confrontée à des freins connexes à l'emploi\* au moment de leur entrée en parcours \*\* et quels sont les plus fréquents sur les territoires d'expérimentation ?

	Part de bénéficiaires avec au moins un frein ***	Nombre moyen de freins par bénéficiaire ***	Part de bénéficiaires concernés par chaque type de frein****							
			Mobilité	Santé	Financier	Famille	Numérique	Logement	Admin, ou juridiques	Lecture, écriture, calcul
Aisne	88%	2,2	55%	32%	27%	28%	29%	16%	17%	12%
Aveyron	86%	2,1	50%	34%	32%	29%	21%	17%	19%	11%
Bouches-du-Rhône	75%	1,7	33%	27%	23%	24%	20%	24%	11%	8%
Creuse	85%	1,9	41%	31%	39%	21%	20%	11%	17%	14%
Côte-d'Or	82%	2,0	40%	38%	34%	26%	19%	17%	17%	7%
Eure	78%	1,9	45%	23%	29%	25%	27%	17%	15%	10%
Ille-et-Vilaine	76%	1,8	36%	31%	33%	20%	18%	18%	16%	4%
La Réunion	80%	1,4	33%	20%	24%	21%	19%	7%	5%	6%
Loire-Atlantique	83%	1,9	41%	31%	21%	25%	21%	24%	12%	19%
Loiret	87%	2,0	53%	23%	33%	24%	30%	14%	11%	15%
Mayenne	95%	2,7	62%	35%	41%	33%	21%	38%	23%	19%
Métropole de Lyon	81%	2,1	42%	25%	19%	30%	39%	18%	13%	22%
Nord	83%	2,2	53%	33%	18%	22%	15%	52%	17%	12%
Pyrénées-Atlantiques	79%	1,5	22%	24%	29%	29%	14%	8%	9%	15%
Somme	83%	1,8	49%	26%	27%	26%	25%	13%	12%	5%
Vosges	88%	2,3	54%	33%	26%	26%	32%	19%	18%	20%
Yonne	82%	1,8	50%	34%	22%	21%	20%	14%	14%	10%
Yvelines	78%	2,2	28%	31%	35%	30%	32%	27%	21%	17%
<b>Ensemble des 18 territoires</b>	<b>82%</b>	<b>2,0</b>	<b>43%</b>	<b>29%</b>	<b>29%</b>	<b>25%</b>	<b>23%</b>	<b>20%</b>	<b>15%</b>	<b>12%</b>

**Note de lecture :** Dans l'ensemble des 18 territoires, 82% des bénéficiaires sont confrontés à des freins connexes au moment de leur entrée en parcours. Les freins la plus souvent rencontrés sont ceux liés à leur mobilité (par 43% d'entre eux) ou leur santé (par 29% d'entre eux).

\*Difficultés rencontrées par le bénéficiaire (d'après les diagnostics renseignés dans le système d'information de France Travail, reposant majoritairement sur des co-diagnostic CD-FT), freinant son accès à l'emploi. La proportion des freins est calculée parmi les bénéficiaires dont un diagnostic est renseigné dans le système d'information.

\*\* Ces données prennent en compte les mises à jour du diagnostic jusqu'à un mois après l'entrée en parcours

\*\*\* Parmi les bénéficiaires avec diagnostic renseigné (soit 73% d'entre eux).

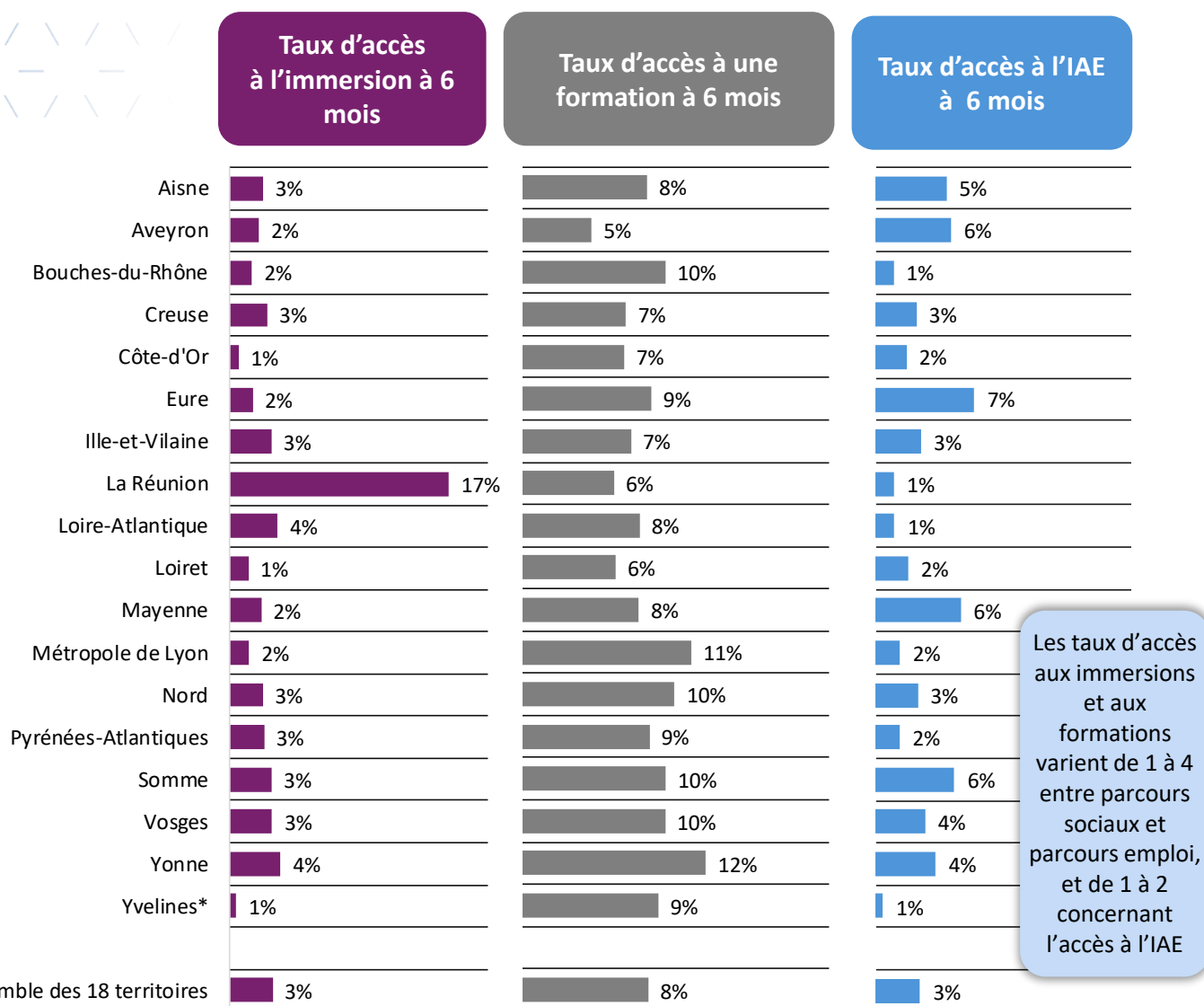
\*\*\*\* Un même bénéficiaire peut être confronté à plusieurs freins: 2 en moyenne

Source : SI FT .

Champ : entrées en parcours jusqu'en avril 2024.

# 6 MOIS APRÈS LEUR ENTRÉE EN PARCOURS, 8% DES BÉNÉFICIAIRES ONT ACCÉDÉ À UNE FORMATION

6 mois après leur entrée en parcours, quelle proportion de bénéficiaires a déjà accédé à une immersion ou à une formation ou sont déjà entrés en IAE ?



**Note de lecture :** Dans l'ensemble des 18 territoires, 3% des bénéficiaires accèdent à une immersion dans les 6 premiers mois suivant leur entrée en parcours. Sur la même période, 8% accèdent à une formation et 3% à une IAE.

\* Dans les Yvelines, les entrées en parcours rénové ayant débuté en juillet 2023, le nombre de bénéficiaires permettant un recul de 6 mois sur l'accès aux services est donc peu nombreux.  
Champ : 10 779 bénéficiaires entrés en parcours jusqu'en octobre 2023, pour lesquels un recul de 6 mois sur l'accès aux services est possible jusqu'en avril 2024.

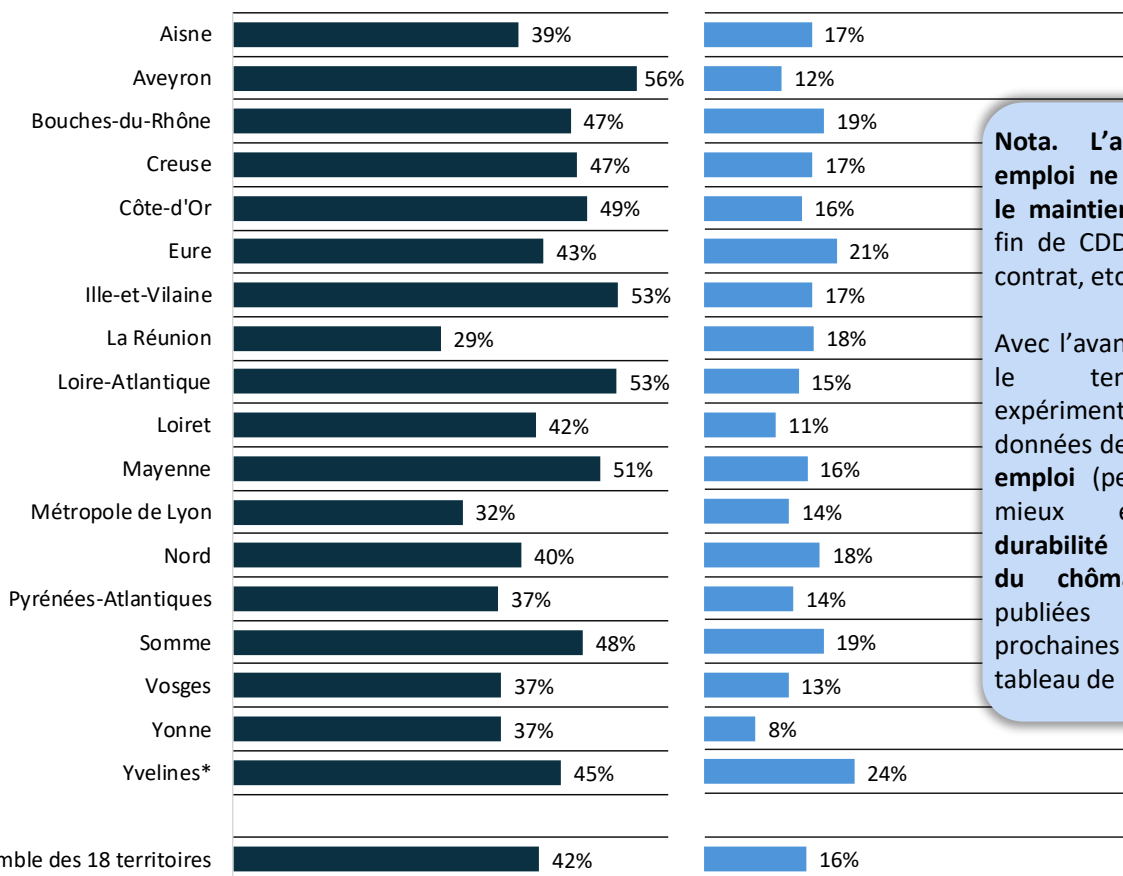


# PLUS DE 4 BÉNÉFICIAIRES SUR 10 ACCÈDENT À UN EMPLOI LORS DES 6 PREMIERS MOIS APRÈS LEUR ENTRÉE

6 mois après leur entrée en parcours, quelle proportion de bénéficiaires entrés en parcours a déjà accédé à un emploi (c'est-à-dire a été recruté au moins une fois par un employeur) ? Et sur quel type de contrat ?

Taux d'accès  
à l'emploi à 6 mois  
(tous contrats)

dont accès à des contrats  
durables (CDI et CDD de 6 mois  
et plus)



**Nota.** L'accès à un emploi ne garantit pas le maintien en emploi: fin de CDD, rupture de contrat, etc.

Avec l'avancement dans le temps des expérimentations, des données de **présence en emploi** (permettant de mieux évaluer la **durabilité de la sortie du chômage**) seront publiées dans les prochaines éditions du tableau de bord.

**Note de lecture :** Dans l'ensemble des 18 territoires, 42% des bénéficiaires entrés en parcours accèdent à un emploi lors des 6 premiers mois suivant leur entrée en parcours.

**NB.** Chaque territoire a ses caractéristiques propres, limitant les possibilités de comparaison.

\* Dans les Yvelines, les entrées en parcours rénové ayant débuté en juillet 2023, le nombre de bénéficiaires permettant un recul de 6 mois sur l'accès à l'emploi est donc peu nombreux.

Sources : i) Déclaration sociale nominative (DSN), produite tous les mois par les employeurs à partir de la fiche de paie. ii) La DSN excluant les indépendants, les transfrontaliers et les particuliers employeurs, les données sont complétées par la reprise d'emploi ou la création d'entreprise transmises par les demandeurs d'emploi lors de leur actualisation mensuelle auprès de FT.

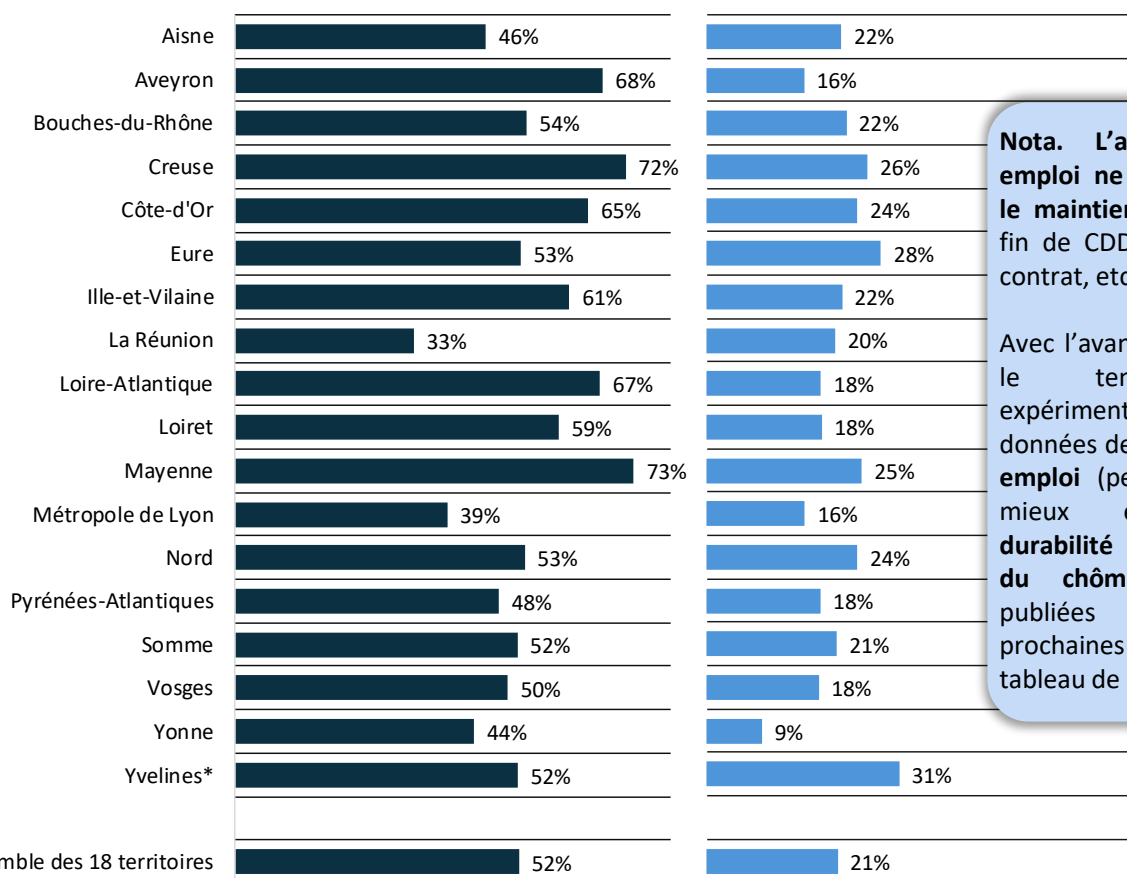
Champ : 8 346 bénéficiaires entrés en parcours jusqu'en septembre 2023, pour lesquels un recul de 6 mois sur l'accès à l'emploi est possible jusqu'en mars 2024.

# LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI A 6 MOIS DÉPASSE LES 50% POUR LE PARCOURS EMPLOI

6 mois après leur entrée en parcours, quelle proportion de bénéficiaires entrés en parcours emploi a déjà accédé à un emploi (c'est-à-dire a été recruté au moins une fois par un employeur) ? Et sur quel type de contrat ?

Taux d'accès  
à l'emploi à 6 mois  
(tous contrats)

dont accès à des contrats  
durables (CDI et CDD de 6 mois  
et plus)



**Nota.** L'accès à un emploi ne garantit pas le maintien en emploi: fin de CDD, rupture de contrat, etc.

Avec l'avancement dans le temps des expérimentations, des données de **présence en emploi** (permettant de mieux évaluer la **durabilité de la sortie du chômage**) seront publiées dans les prochaines éditions du tableau de bord.

**Note de lecture :** Dans l'ensemble des 18 territoires, 52% des bénéficiaires entrés en parcours emploi accèdent à un emploi lors des 6 premiers mois suivant leur entrée en parcours (46% dans l'Aisne).

**NB.** Chaque territoire a ses caractéristiques propres, limitant les possibilités de comparaison.

\* Dans les Yvelines, les entrées en parcours rénové ayant débuté en juillet 2023, le nombre de bénéficiaires permettant un recul de 6 mois sur l'accès à l'emploi est donc peu nombreux.

Sources : i) Déclaration sociale nominative (DSN), produite tous les mois par les employeurs à partir de la fiche de paie. ii) La DSN excluant les indépendants, les transfrontaliers et les particuliers employeurs, les données sont complétées par la reprise d'emploi ou la création d'entreprise transmises par les demandeurs d'emploi lors de leur actualisation mensuelle auprès de FT.

Champ : 4 554 bénéficiaires entrés en parcours emploi jusqu'en septembre 2023, pour lesquels un recul de 6 mois sur l'accès à l'emploi est possible jusqu'en mars 2024.

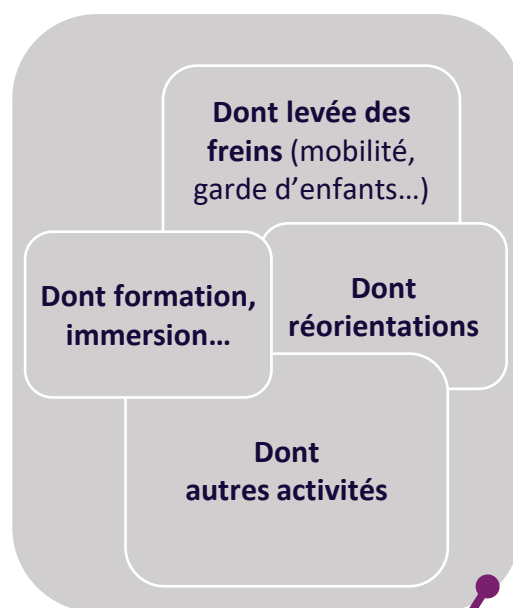
# L'ÉVENTAIL DES ACTIVITÉS MOBILISABLES DANS LE CADRE DU PARCOURS

Quelles sont les activités mobilisables dans le cadre du parcours des personnes au RSA (*emploi, formation, immersion professionnelle, levée des freins, autres activités...*) ?

**42% des bénéficiaires ont accédé à un emploi** dans les 6 mois suivant leur entrée en parcours (tous types de contrats confondus)

**Dont 16% ont accédé à un contrat durable** (CDI ou CDD de 6 mois ou plus)

**58% des bénéficiaires n'ont pas accédé à un emploi dans les 6 mois suivant leur entrée en parcours mais à d'autres services préparant leur accès à l'emploi**



**Tous ont bénéficié d'un diagnostic approfondi, d'un accompagnement personnalisé, d'un accès à l'offre de solutions du territoire...**

Les activités mobilisables par les Départements (ou ses délégataires) et France Travail font l'objet de l'élaboration d'un **référentiel harmonisé**, comprenant à ce stade **plus de 150 activités**, organisées en 6 rubriques (*mes candidatures, mes entretiens d'embauche, ma formation professionnelle, mon nouveau métier, ma création d'entreprise, mes contraintes personnelles*) déclinées en actions

L'impact des services mobilisés (levée des freins, formation, immersion...) sur l'accès à l'emploi ne se limite pas seulement aux 6 premiers mois du parcours : l'impact durable s'appréciera dans la durée, notamment à 12 mois après l'entrée en parcours.

Sources : SI FT et DSN (cf. pages 9 et 10).

Champ : 8 346 bénéficiaires entrés en parcours jusqu'en septembre 2023, pour lesquels un recul de 6 mois sur l'accès à l'emploi est possible jusqu'en mars 2024.



# L'IMMERSION PROFESSIONNELLE : UN OUTIL ESSENTIEL A MOBILISER POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI

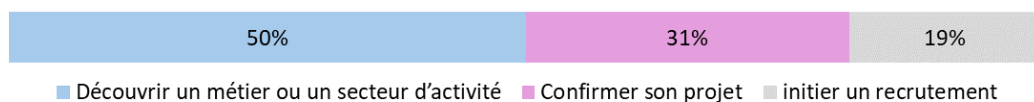
Entre mars 2023 et avril 2024, près de **600 bénéficiaires** entrés en parcours d'accompagnement rénové **ont réalisé une immersion professionnelle**.

## Quels objectifs ?

L'immersion est une période **courte** (1 mois maximum) et **non rémunérée** permettant aux candidats de se confronter à une situation réelle en entreprise.

Elles peuvent répondre à **différents objectifs** : découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer son projet ou initier un recrutement.

### Répartition des objectifs des immersions (dans le cadre de l'XP ARSA)



## Pour quels résultats ?

Les bénéficiaires d'une immersion **accèdent plus souvent à un emploi**.

### Taux accès à l'emploi à 3 mois selon que le bénéficiaire ait réalisé ou non une immersion



## Comment la mobiliser davantage ?

La plateforme **Immersion facilitée** simplifie les démarches (100% en ligne) et accélère la mise en relation entre candidat et entreprise. Sur cette plateforme, les candidats et les conseillers peuvent facilement trouver les entreprises accueillantes sur le métier de leur choix grâce à un moteur de recherche reposant sur un annuaire d'entreprises volontaires.



**Former ses professionnels** : l'Académie France Travail met à disposition un module prévu à partir de juin 2024



# LES 18 BASSINS ENTRÉS DANS L'EXPÉRIMENTATION EN 2023

Département	Nom du bassin concerné par l'expérimentation
Aisne	Bassin de Laon
Aveyron	TAS Villefranche de Roergue - Decazeville
Bouches-du-Rhône	5ème et 7ème arrondissements de Marseille
Creuse	Département
Côte-d'Or	Beaune et Genlis
Eure	Louviers et Gisors
Ille-et-Vilaine	Redons-Vallons
La Réunion	StLeu/Trois bassins
Loire-Atlantique	Saint Nazaire, ES Gare
Loiret	Montargis et Rives du Loing
Mayenne	Zone Laval Ouest
Métropole de Lyon	Givors / Grigny
Nord	Tourcoing
Pyrénées-Atlantiques	Pau Ouest (Jurançon / Billières)
Somme	Pays du Coquelicot et de la Haute Somme
Vosges	Epinal
Yonne	Avallon Tonnerre
Yvelines	Saint Quentin en Yvelines

En mars 2024, 29 départements supplémentaires se sont engagés dans l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA, portant à 47 le nombre total de départements mettant en œuvre le RSA rénové dès 2024.

## Toutes les données sont disponibles dans le tableau de bord en ligne

Cliquez ici:

<https://stats.inclusion.beta.gouv.fr/public/dashboard/3268a63a-8423-48e0-9d7e-fa211ee6dbcf?tab=1-entr%C3%A9es-en-parcours%2C-sorties-et-stock&territoire=>

(version transitoire dans l'attente de la migration dans l'été vers le nouveau tableau de bord du Réseau pour l'emploi)

Sélection du territoire (permettant une comparaison avec le national)

Un onglet par thématique

### Tableau de bord de suivi des expérimentations de l'accompagnement renouvelé des bénéficiaires du RSA

Entrées en parcours, sorties et stock

Orientation

Caractéristiques des bénéficiaires

Freins périphériques

Parcours d'accompagnement

Accès à l'emp

Territoire

Aisne : Bassin de Laon ×

Retrouvez un nouvel outil pour faire des requêtes croisées et personnalisées à partir des données de l'expérimentation :

<https://swll.to/requetage-ft>

Ce tableau de bord donne l'évolution d'indicateurs permettant le suivi des expérimentations sur l'accompagnement renouvelé des bénéficiaires du RSA dans 18 territoires pilotes. Plusieurs onglets thématiques sont disponibles. Le tableau de bord est généralement organisé en deux colonnes : celle de gauche donne les statistiques pour l'ensemble des 18 territoires, celle de droite pour le territoire sélectionné ci-dessous. Ce tableau de bord est itératif, la structure et les graphiques disponibles pourront changer dans les mois à venir.

avr. 15, 2024

Dernière mise à jour

pour vous informer des évolutions du

Lien vers un outil de requêtage permettant des croisements personnalisés pour chaque territoire

Date de la dernière mise à jour

